

## **FICHE-SYNTHESE**

### **Le nouvel Auditorium de Verdun**

#### **Mise en contexte**

En vertu du protocole de Montréal, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la Loi du Québec sur la qualité de l'air et de l'environnement, la Ville doit remplacer l'ensemble des systèmes de réfrigération utilisant le fréon (HCFC-22) d'ici 2020. Afin d'assurer le maintien de l'offre de services en sports de glace, le comité exécutif a adopté, le 7 juillet 2010 et modifié le 25 janvier 2012, le Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux qui s'adresse essentiellement aux arrondissements.

Par ailleurs, l'Auditorium de Verdun construit en 1939 est un bâtiment atypique vis-à-vis des autres arénas du parc immobilier de la Ville si l'on considère sa capacité (4121 places assises) ainsi que les défis techniques et financiers importants que sa mise aux normes représente.

#### **Différents scénarios étudiés**

Au terme d'une étude de faisabilité financière et technique réalisée en 2013, l'arrondissement de Verdun a retenu un scénario parmi les 7 étudiés. Ce scénario initial prévoyait la déconstruction écologique de l'Auditorium pour passer d'environ 4000 sièges à 1500, mais prévoyait préserver la façade patrimoniale du bâtiment.

Ce scénario, choisi à contrecœur par les élus qui souhaitent préserver intégralement ce symbole de la vie culturelle et sportive verdunois, permettait de répondre aux besoins en services de glace de qualité, mais nécessitait de délaissier la longue tradition événementielle du lieu.

Grâce à un travail conjoint des élus, des employés de l'arrondissement et des architectes, un concept architectural novateur a été développé permettant de préserver la structure de l'Auditorium, maintenant par le fait même la capacité actuelle et le cachet patrimonial de l'immeuble.

#### **Le concept architectural**

La plupart des arénas et centres sportifs érigés au cours de la seconde moitié du vingtième siècle ont été conçus comme des boîtes opaques au volume imposant trônant au milieu d'un stationnement. Bien que des motivations pragmatiques justifient cet état de fait, il n'en demeure pas moins que cette solution est insatisfaisante en milieu urbain et ne répond pas toujours aux attentes plus élevées que nous avons à l'égard des lieux publics.

Plusieurs arénas et centres sportifs construits récemment témoignent de cette volonté d'ouvrir et de fractionner la boîte pour faciliter son intégration à la trame urbaine et pour en faire un lieu invitant, ouvert et plus agréable pour le citoyen.

Ainsi les aires publiques des arénas de Saint-Constant, Chambly, L'Assomption et Bishop sont généreusement pourvues de fenêtres et le volume du bâtiment est morcelé pour diminuer son impact visuel.

À l'Audi, pour ouvrir le bâtiment sur la ville et le fleuve tout en créant un espace central ouvert partagé entre les deux arénas, il faut démolir l'aréna Denis-Savard. Les architectes du projet proposent d'en démanteler la structure d'acier et de la remonter plus à l'est afin de gagner les surfaces nécessaires entre les deux patinoires pour aménager les vestiaires communs au rez-de-chaussée et les aires publiques communes à l'étage.

Cet espace partagé offre un potentiel de développement architectural à ses extrémités (côtés fleuve et ville pour aménager des espaces publics généreusement pourvus de fenêtres qui atténuent l'impact visuel des volumes opaques des patinoires.

L'aménagement proposé suppose l'élimination d'une centaine de places de stationnement en contrepartie d'un ajout de 2100 m. c. de surface de parc. Cette amélioration du site s'ajoute à la conservation d'une partie substantielle des structures existantes comme mesures liées au développement durable. Elle offre environ 3700 sièges et permet de continuer d'y tenir des événements importants comme ce fut le cas par le passé.

### **Les Architectes FABG et l'arrondissement de Verdun : une collaboration fructueuse!**

La collaboration entre Les Architectes FABG et l'arrondissement remonte à environ six ans avec la reconversion de l'ancienne station-service ESSO de L'Île-des-Soeurs, conçue par l'architecte de renommée internationale Mies van der Rohe, en maison intergénérationnelle (La Station). Soulignons que pour ce travail, Les Architectes FABG ont remporté deux prix, soit en 2013, le Prix d'excellence en architecture, catégorie « Reconversion et recyclage », de l'Ordre des architectes du Québec, ex aequo avec le Centre Phi et en 2014, la Médaille du gouverneur général en architecture. Cette firme d'architectes est également engagée dans le projet de salle de spectacle sur les berges de Verdun. Cette coopération entre l'arrondissement et les Architectes FABG assure une cohérence et une continuité dans l'architecture des nouveaux bâtiments de Verdun.

### **Pour renseignements :**

Jude Bergeron  
chargé de communication  
Direction du bureau d'arrondissement et du greffe  
Arrondissement de Verdun  
Téléphone : 514 765-7291  
judebergeron@ville.montreal.qc.ca